



Commune de Ritzing

Séance du 28 Janvier 2016

L'an deux mille seize, le 28 du mois Janvier se sont réunis en séance publique et ordinaire les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués sous la présidence Patrick HEIN, Maire de Ritzing.

Etaient présents : HEIN Patrick, BETTEMBOURG Sylvain, MONSEL-REDLINGER Elisabeth, NIEDERCORN Armand, PICAUDE Gilles, MAUJEAN Christelle, STREMLER Pierre, WEITER Marie-Michelle, FRESSONNET Laurent.

Absent excusé : LENNINGER Jérôme, CHASSARD Carole (procuration à HEIN Patrick)

01-2016: Eclairage salle du conseil

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du devis de la société Electro-Techni-Bat d'un montant de 217€ HT pour le remplacement de luminaire à la Mairie, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter ce devis et de faire réaliser ces travaux.

02-2016 : Embauche d'un agent communal

Le Maire informe le conseil municipal du départ à la retraite de la secrétaire de Mairie à compter du 1er février 2016, le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Maire à embaucher un adjoint administratif 1° classe pour assurer les fonctions de secrétaire de Mairie à raison de 20H/semaine soit 20/35e. Cet agent titulaire d'un bac administratif avec une expérience professionnelle dans le domaine de la gestion sera rémunéré sur la base du 1er échelon du grade d'adjoint administratif 1° classe indice brut 342, indice majoré 323 et percevra le supplément familial de traitement.

03-2016: Réhabilitation du nom de la rue de la forge

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de redonner le nom de rue de la forge à la rue perpendiculaire à la rue de la chapelle et à la rue principale.

04-2016 Numérotation des nouveaux logements rue de la forge et rue principale.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer le numéro 1 rue de la forge et le numéro 21B rue principale au bâtiment appartenant à Monsieur Paul BRETTNACHER situé dans ces deux rues.

05-2016: Achat cabine tracteur

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du devis de la société Vert Tech d'un montant de 4 800€ HT pour l'acquisition d'une cabine pour le tracteur, après en avoir délibéré, décide à 9 voix pour et 1 abstention d'accepter ce devis et faire l'acquisition de ce matériel.